

POLITIQUE GLOBALE

ALANI HIGIENE PROFESIONAL, S.L.U. se consacre à la production et à la commercialisation d'articles en papier à usage domestique, sanitaire et hygiénique, en utilisant des matières premières issues du papier recyclé et provenant de forêts écologiquement contrôlées, reboisées et certifiées par FSC®-C153112 et PEFC-COC-0323. Nous encourageons une utilisation efficace des ressources naturelles et le respect de l'environnement.

Nous sommes fermement engagés dans la préservation et la protection de l'environnement en mettant en œuvre des actions qui minimisent les impacts environnementaux négatifs, telles que la gestion de l'eau et l'utilisation d'énergies renouvelables. Parallèlement, nous nous efforçons de garantir la satisfaction de nos clients et des parties prenantes en offrant une production de qualité supérieure tant au niveau local que mondial, en prenant soin des composants des matières premières.

Nous nous engageons à garantir le bien-être de nos employés en leur offrant des conditions de travail sûres et saines, axées sur la prévention des blessures, des maladies professionnelles et de la détérioration de la santé liée au travail, en contrôlant les risques associés aux incidents et urgences potentiels, grâce à l'identification, l'évaluation et le traitement des dangers et des risques, en consultant et en impliquant nos travailleurs, ainsi que leurs représentants le cas échéant. De même, nous mettons en œuvre un système de chaîne de contrôle conforme aux directives des labels, afin de garantir que nos opérations évitent le commerce de matériaux forestiers illégaux ou non durables, contribuant ainsi à une gestion forestière responsable, à des activités et des achats durables, et favorisant l'économie circulaire.

Nous nous engageons à respecter toutes les réglementations et exigences légales en vigueur en matière de sécurité et de santé au travail, environnementales, de qualité, de gestion de l'information, ainsi qu'aux exigences imposées par les labels de chaîne de contrôle et aux autres exigences requises par les certifications dont nous disposons, en veillant à l'amélioration continue de nos processus, à l'équité sociale, au respect, aux pratiques commerciales équitables et éthiques, et en permettant la liberté d'association et de négociation collective.

Nous nous engageons à éviter toute relation directe ou indirecte avec des activités telles que :

- La corruption et les pots-de-vin
- Le commerce illégal du bois
- La violation des droits de l'homme dans les exploitations forestières et de tout autre type
- La destruction de valeurs de conservation élevées La conversion de forêts naturelles en plantations ou à d'autres usages
- L'introduction d'organismes génétiquement modifiés dans la gestion forestière
- Toute forme d'exploitation du travail, de harcèlement, d'abus, y compris le travail des enfants, la discrimination de toute nature et le travail forcé.